



Bulletin hebdomadaire semaine 17-2016

1-Agenda

Lundi 25 avril Gap 18h Le Club film : Merci Patron !

Mardi 26 avril Gap 20h30 Le club Film Merci Patron !

mercredi 27 avril Gap 9h Salle de l'Hôtel de ville Réunion d'information Syndicale de SUD Education05

Jeudi 28 avril Gap 10h30 place Ladoucette Manif contre la loi travail dite « El Khoneri »

midi : mouvement 1er degré fin de saisie des vœux sur I-Prof

Molines 20h30 Salle des fêtes Projection/débat : Kurdistan, la guerre des filles

Vendredi 29 avril Ceillac 20H30 Salle des fêtes Projection/débat : Kurdistan, la guerre des filles

Dimanche 1er Mai Gap 10h30 Place de la République Manifestation pour la fête des travailleurs-euses

Argentière 11h Stade d'eau vive Manifestation contre la création de 2 lignes THT

2- Loi travail, ça ne passe pas

Nouvelle journée de grève et de manifestation contre la loi travail qui comme son nom l'indique n'est bénéfique que pour le patronat et comme on le sait, une fois dans le privé cela nous reviendra dans le public comme avec la casse du statut de fonctionnaire, l'augmentation du temps de travail, plus de précaire...

Accès au dossier complet sur la loi travail vu par Solidaires [ICI](http://www.solidaires.org/La-loi-Travail-doit-etre-retiree) ou <http://www.solidaires.org/La-loi-Travail-doit-etre-retiree>

Manifestation 10h30 Gap Place Ladoucette RETRAIT TOTAL DE LA LOI TRAVAIL

Le gouvernement poursuit son œuvre de démolition !

- Casse des garanties collectives du code du Travail, inversion de la hiérarchie des normes (un accord peut primer sur une loi !), attaques contre le statut des fonctionnaires avec la déclinaison du non accord PPCR, ou encore le projet du Compte Personnel d'Activité individualisé.
- Remise en cause des 35h, flexibilité.
- Politique salariale régressive : le point à +1,2% dans la fonction publique, c'est un geste électoraliste, véritable provocation après six ans de gel. Le point passe de 4,63 € à 4,68€ (+5 centimes), alors que les agents publics ont perdu 18 % de pouvoir d'achat depuis 2000 !
- Licenciements facilités dans le privé, précarité, suppressions d'emplois dans le secteur public.
- Les jeunes (taux de chômage de 26%) et les femmes sont les premières victimes de la précarisation et de la déréglementation.
- Empilement de réformes, désorganisation des missions, mobilité forcée, fragilisation des services publics et de la fonction publique.

Pour le retrait du projet de loi sur le Travail !

Pour le renforcement de la Fonction Publique !

Pour une autre politique, porteuse d'espoir et de solidarité !

Tract intersyndical en pièce jointe.



3- Réunion d'information Syndicale SUD Education

Il est encore temps de faire le nécessaire pour venir.

Mercredi 27 avril 9h-12h GAP

Salle de l'Hôtel de ville (rue du colonel Roux)

- Carte scolaire, mouvement, rythmes, réforme...
 - Projection débat « j'ai mal au travail »
- CHS-CT, quésako ? un outil dont il faut se saisir
 - Questions diverses

Informez simplement votre IEN par courrier. Modèle ci-dessous.

LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Nom Prénom

Ecole

Madame ou Monsieur l'IEN

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, je soussigné(e) de l'école de ...
..... vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par SUD Education 05, le
mercredi 27 avril de 9h à 12h.

Le.....

À.....

SIGNATURE

En cas de difficulté, nous contacter.

4-Mouvement 1er degré

Le mouvement 1er degré, c'est déjà fini pour la saisie des vœux sur I-Prof ce jeudi 28 avril à midi dans notre département.

Vendredi 29 avril devrait se tenir le groupe de travail sur la bonification. Oui, c'est comme le vin, il y a celui qui se bonifie et les autres.

Rappel : La participation au mouvement informatisé est obligatoire pour les enseignants :

- nommés à titre provisoire en 2015, (y compris pour les enseignants qui ont demandé un mi-temps annualisé qu'ils effectueront sur le poste d'un titulaire),
- sans affectation à la rentrée 2016 (réintégration après congé parental, congé longue durée, détachement)
- touchés par une mesure de carte scolaire
- qui intègrent le département suite aux permutations informatisées
 - professeurs des écoles stagiaires

Si vous le souhaitez, faites-nous passer vos vœux pour que nous puissions vérifier le suivi du bon déroulement des opérations ou de votre situation particulière.

5- 1er mai : fête de lutte des travailleurs-euses

Non, ce n'est pas la fête du travail (merci Pétain) comme trop souvent repris dans les médias mais c'est bien la journée internationale des luttes des travailleurs-euses.

Soyons nombreux pour rappeler que le 1er mai 1886, la pression syndicale permet à environ 200.000 travailleurs américains d'obtenir la journée de huit heures.

Le souvenir de cette journée amène les Européens, quelques années plus tard, à instituer une «journée internationale des travailleurs-seuses» pour imposer la même journée de 8 heures de travail.

Évidemment, on n'est loin du compte dans beaucoup de pays sur cette question là et le patronat cherche toujours à revenir sur cette avancée sociale comme en France actuellement avec la loi El Khomri.

Rappelons-nous, il n'y a pas d'avancée sociale sans lutte sociale. Cela tombe bien, nous avons au moins deux bonnes raisons pour manifester cette semaine. Alors le 28 mai et le 1er mai, nombreux-nombreuses dans la rue et on continue.

Manif du 1er mai GAP

10H30 Place de la République ---> Bourse du travail

Apéro _ Set musical – ...

Cette année, le 1er mai sera l'occasion de dénoncer la loi travail et la répression syndicales comme pour les 8 de

goodyear.

6- Communiqué de la CIMADE

Aujourd'hui (lundi 18 avril) à Gap, des familles sont sans toit ou le seront demain. Pour nous citoyens gapençais et des alentours soutenus par diverses associations, organisations et syndicats, cette réalité est insupportable.

La ville regorge de logements vides. Nous demandons leur réhabilitation pour les familles dans le besoin, quelles que soient leurs origines ou leurs situations administratives.

Notre collectif a décidé d'occuper symboliquement un lieu vacant et ouvert appartenant à la mairie pour dénoncer cette situation et loger temporairement les familles qui en avaient besoin.


Nous demandons que des logements décents soient mis à disposition.

Nous appelons l'ensemble des organisations et des citoyens qui défendent avec nous ce droit à manifester pratiquement sa solidarité en participant activement à l'occupation symbolique de ce lieu d'hébergement.

Vous avez quelques heures de disponible de la journée ou de la nuit, venez prendre avec nous le relais de la solidarité en appelant le 0753760647 .

PS : vous pouvez aussi nous soutenir en nous envoyant une carte postale : un toit, un droit : 2, rue Ernest Cézanne - 05000 Gap

7-La question de la semaine



J'envoie 200 CRS tabasser
20 étudiants retranchés
dans leur fac pour qu'ils
servent d'exemple.

Je suis ? Je suis ?!

MANU MILITARI